Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260210-10_FONG_M57-DE

Département
MORBIHAN

Arrondissement
PONTIVY

Canton
GOURIN

Commune
PRIZIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 FEVRIER 2026

Nombre de membres :

En exercice :	14	Absents non excusés :	0
Présents :	11	Absents excusés :	3
Votants :	14	Pouvoirs :	3

L'an deux mille vingt-six, le 10 février à vingt heures, le Conseil municipal de Priziac, légalement convoqué le 4 février 2026, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique LE NINIVEN, Maire.

Etaient présents : Dominique LE NINIVEN, Martine GUÉRIN, Caroline NENEZ, Marie ROLLAND, Denis LE GUENIC, Frédéric LE NY, Sylvie JAMET, Sophie ARENS, Sylvie PENFORNIS, Julie TARDIOLI, André KERAUDREN.

Personnes excusées représentées : Morgane LE POULICHET a donné pouvoir à Martine GUÉRIN, Patrick PENFORNIS a donné pouvoir à Julie TARDIOLI, Damien SYLVESTRE a donné pouvoir à Frédéric LE NY.

Sylvie PENFORNIS a été nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 2 décembre 2025 dont le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2026-01-10 : LECTURE DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION DU 8 AVRIL 2025 (FONGIBILITE DES CREDITS M57)

Conformément à l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la délibération du 8 avril 2025 autorisant le maire à procéder à des virements de crédits entre chapitres, il a été rendu compte des décisions prises par Monsieur le Maire depuis le 2 décembre 2025 :

- Budget Commune - Décision Modificative n°6 – Ajustement de crédits au chapitre 65

SECTION DE FONCTIONNEMENT		**Montant**
DEPENSES		
60611	Eau et assainissement	- 1 000,00 €
60623	Alimentation	- 2 000,00 €
60633	Fournitures de voirie	- 1 000,00 €
60636	Vêtements de travail	- 500,00 €
611	Contrats de prestations de services	- 1 000,00 €
61521	Entretien et réparations de terrain	- 1 000,00 €
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	- 1 500,00 €
615232	Entretien et réparations sur réseaux	- 1 100,00 €
65311	Indemnités de fonction (élus)	+ 1 500,00 €
65313	Cotisations de retraite (élus)	+ 1 600,00 €
657348	Subventions de fonctionnement aux autres communes	+ 3 000,00 €
657351	Subventions de fonctionnement aux GFP de rattachement	+ 3 500,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- 500,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**0,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601824-20260210-10_FONG_M57-DE

- Budget Commune - Décision Modificative n°7 – Ajustement de crédits au chapitre 65

SECTION DE FONCTIONNEMENT		**Montant**
DEPENSES		
657351	Subventions de fonctionnement aux GFP de rattachement	+ 200,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	- 200,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**0,00 €**

- Budget Commune - Décision Modificative n°8 – Ajustement de crédits au chapitre 68

SECTION DE FONCTIONNEMENT		**Montant**
DEPENSES		
611	Contrats de prestations de services	- 263,00 €
681	Dot. Aux amort., aux dépréc. Et aux prov.	+ 263,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT		**0,00 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.
Certifié exécutoire

M. le Maire,
M. Dominique LE NINIVEN

